

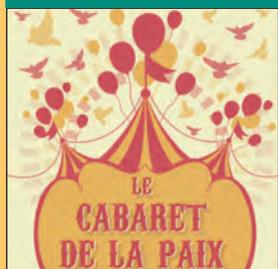
Villetaneuse informations

Ecoles



Nouveaux rythmes
dans les écoles
*Tous les détails
sur la mise en place
de la réforme
des rythmes scolaires.*

Société



Le cabaret de la paix
*Pour ne pas oublier
ce que fut la Grande
Guerre et pour militer
pour la Paix !*

Quelle Villetaneuse demain ?

Plan Local d'Urbanisme (PLU),
notre dossier pages 4 à 7

ÉLECTRICITÉ :
COURANT FORT - COURANT FAIBLE



E-mail : contact.tremblay.energie@eiffage.com

117 rue du Landy
93200 SAINT-DENIS

☎ 01 49 91 87 00 - 📠 01 49 91 86 51

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

à la **RECONQUÊTE**
de ses **COLLÈGES**

- Collège international Noisy-le-Grand
- Collège Jean-Jaurès Villepinte
- Collège Anatole-France Les Pavillons-sous-Bois
- Collège Barbara Stains
- Collège Jean-Moulin Aubervilliers
- Collège Pierre-Curie Bondy
- Collège Louise-Michel Clichy-sous-Bois
- Collège Simone Veil Aulnay-sous-Bois
- Collège Jacqueline-de-Romilly Blanc-Mesnil
- Collège Dora-Maar Saint-Denis / Saint-Ouen
- Collège Cesária-Évora Montreuil
- Collège Jean-Baptiste Corot Le Raincy



NOUVEAUX
COLLÈGES
À LA RENTRÉE 2014



AU SOMMAIRE

4 Quelle Villetaneuse demain ?



© Ph. Guignard

Une gare, un tramway, équipements publics... tous ces projets, pour lesquels la ville s'est battue depuis 20 ans, se réalisent aujourd'hui. Sur cette base, c'est le moment d'imaginer à nouveau l'avenir de Villetaneuse. Urbanistes, architectes, techniciens, élus, paysagistes y réfléchissent depuis plusieurs mois et vous donnent rendez-vous pour en débattre !

20 Un cabaret pour la Paix !



© Pierre Chaud

Le 21 septembre, c'est la journée internationale de la Paix. A travers le monde, les citoyens vont célébrer ce droit des peuples. Chaque année, associations et collectivités locales se mobilisent. Cette année, la ville vous propose une création en plein air, « Le cabaret de la paix ».

actualité

8 Travaux dans les écoles



© DR

La municipalité a profité des vacances scolaires pour réaliser des travaux d'entretien et de modernisation dans les écoles.

9 Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Le détail des emplois du temps pour chaque école de Villetaneuse.

10 La fibre du haut débit !



© DR

Le plan national «France Très Haut Débit» débute à Villetaneuse avec le déploiement de la fibre optique dans le nord de la ville. D'ici 2018, tout le territoire de Plaine Commune sera équipé.

11 Une Bourse s'installe à Villetaneuse

La Bourse du travail intercommunale Villetaneuse-Pierrefitte est désormais installée

Le Gala des Danses !



© Photo: Stéphi Dumont

14 Au fil des jours

dans notre ville, rue Roger Salengro.

16 Au fil des jours spécial «Fête de la ville»



© Photo: Erwann Quéré

18 Jardins extraordinaires !



Rencontre avec Yvon, Benjamin et Daniel : leurs jardins extraordinaires ont été élus en juin, les plus beaux de la ville. Ces trois jardiniers vont donc concourir cette fois-ci au niveau départemental.

19 Expression

Expression des groupes au Conseil municipal

21 L'art contemporain s'expose à l'Hôtel de ville



Du 19 septembre au 31 octobre, l'hôtel de ville va accueillir l'exposition « Atteinte à la beauté, ou le corps déconstruit dans l'art contemporain ». Visite guidée.

22 pratique

- ★ Permanences des services municipaux.
- ★ État civil.
- ★ Urgences.
- ★ SOS rentrée

@ Retrouvez toutes nos infos sur www.mairie-villetaneuse.fr

12 L'AGENDA Les rendez-vous de la rentrée !



Pas de pause durant l'été

« C et été a été marqué par une situation internationale des plus préoccupantes, en particulier en Palestine et Israël, en Ukraine, en Irak, en Syrie...les conflits dans le monde s'étendent, ne semant que misère et désolation.

Les massacres de civils palestiniens à Gaza ont suscité, à juste titre, une vive émotion en France et particulièrement à Villetaneuse. Aux côtés des élus de la majorité municipale, d'associations, acteurs de la vie locale, des rassemblements ont réuni de nombreux villetaneusiens. Une banderole a été déployée sur le fronton de l'hôtel de ville. J'ai moi-même adressé un courrier au Président de la République pour que cessent ces violations du gouvernement israélien au droit international et que la France œuvre activement pour un Etat palestinien, seule condition pour une paix durable en Palestine et en Israël. Lors du prochain conseil municipal, je proposerai de voter une aide humanitaire au secours populaire français pour venir en aide au peuple gazaoui.

Par ailleurs, malgré une météo capricieuse, l'été à Villetaneuse, aura permis aux habitants de passer d'agréables moments de partage et de convivialité : fête de la ville, animations de quartier, sorties, fête du 13 juillet, ciné plein air...

La période des vacances aura aussi été studieuse. Au programme: préparation des temps d'activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Malgré les problèmes que suscite leur mise en œuvre en termes d'organisation, de financement et de recrutement, nous souhaitons offrir à nos enfants des activités gratuites et de qualité. Un guide présentant l'organisation par école a d'ailleurs été distribué aux intéressés. Cette première année de mise en œuvre fera l'objet d'une évaluation avec les parents d'élèves et l'ensemble des acteurs de l'école le moment venu.

La rentrée sera placée sous le signe de la concertation pour définir ensemble l'avenir de notre ville : les études urbaines seront présentées lors de la première phase de concertation qui débutera par deux rencontres publiques, au nord et au sud de la commune, les 10 et 17 septembre prochains. Elle se poursuivra jusqu'à l'adoption d'un plan local d'urbanisme, et permettra d'échanger sur les enjeux mais aussi de la vision de notre ville pour les prochaines décennies.

En attendant de vous retrouver dans nos prochaines rencontres, je vous souhaite une très bonne rentrée.

Villetaneuse, le 27 août 2014

Carinne Juste

Maire

1^{ère} Vice-Présidente de Plaine Commune

Quell po

Une gare, un tramway, des équipements publics... Tous ces projets imaginés il y a 20 ans pour lesquels la ville s'est battue se réalisent aujourd'hui. C'est le moment d'imaginer de nouveau l'avenir de Villetaneuse. Urbanistes, architectes, techniciens, élus, paysagistes y réfléchissent depuis plusieurs mois et vous donnent rendez-vous les 10 et 17 septembre 2014 pour en débattre.

L'un des outils qui permet de prévoir le développement de notre ville est le Plan Local d'Urbanisme. Celui de Villetaneuse est en cours d'élaboration. Pour en savoir plus, une exposition vous est proposée dans le hall de l'hôtel de ville du 6 au 20 septembre, ainsi que deux réunions publiques les 10 et 17 septembre. Un deuxième temps de réflexion publique aura lieu en novembre sur le projet d'aménagement et de développement durable. Avant d'engager la réflexion sur les évolutions de Villetaneuse, il convient de savoir d'où l'on part. Un « diagnostic » de la ville a donc été réalisé afin d'identifier les points forts et les faiblesses du territoire et de poser les bonnes questions sur les évolutions à venir. Villetaneuse Infos reprend les éléments de cette étude pour vous donner des éléments de réflexion avant les réunions publiques.

Qu'est ce que le Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique pour la commune qui définit le projet de ville à l'horizon 2025 et fixe les règles d'utilisation du sol, applicables notamment aux constructions. Il a vocation à remplacer l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS).

e Villetaneuse ur demain ?

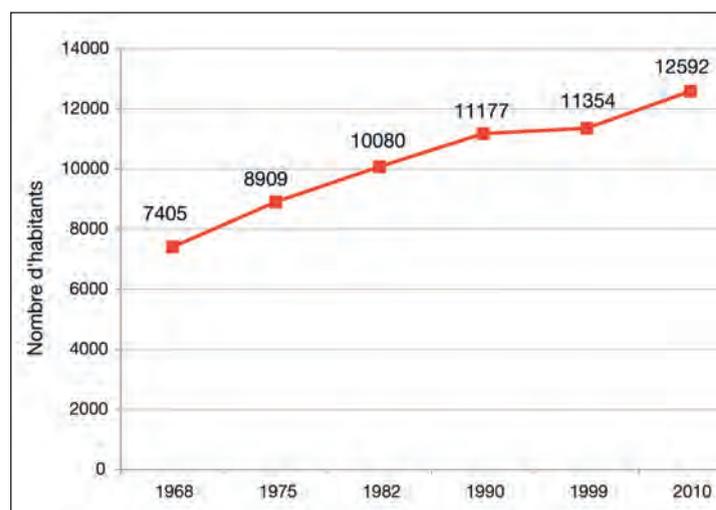


Vue aérienne de Villetaneuse en 2012. (© Ph. Guignard)

Le PLU comprend quatre volets :

- Le rapport de présentation qui expose le diagnostic du territoire, justifie les dispositions retenues et évalue les incidences du plan sur l'environnement.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) exprime le projet de ville par la définition d'orientations d'urbanisme et d'aménagement générales et territoriales.
- Le règlement qui fixe les règles applicables à tout projet d'aménagement et de construction dans les zones et secteurs délimités sur un document graphique couvrant le territoire communal.
- Les annexes qui rassemblent des renseignements qui peuvent avoir une incidence sur l'occupation et l'utilisation du sol telles que les servitudes d'utilité publique. ■

La population de Villetaneuse



Une croissance dynamique de la population

- Un rythme de croissance soutenu (près de 1000 habitants en plus par an) entre 1975 et 1990, qui redémarre à partir de 1999
- Un dynamisme qui permet une progression annuelle de la population positive contrairement aux autres villes de l'agglomération.

Suite page 6

Suite

Une population jeune et des ménages avec enfants majoritaires

- Un taux de natalité élevé expliquant la jeunesse de la

population,
 • 54% des ménages sont des couples avec enfants (contre 46% à l'échelle de Plaine Commune et du département, 41% à l'échelle de l'Île-de-France)

- Une forte proportion de familles nombreuses : 24% des ménages ont plus de 3 enfants contre 16% dans le 93 et 12% en Île-de-France
- Le nombre de familles monoparentales (15% en

2010) et de personnes seules (27%) est en augmentation.
 • La taille moyenne des ménages reste forte mais tend à diminuer d'années en années. ■

Quelle villetaneuse pour demain ?

- Quels objectifs de croissance démographique ?
- Quels besoins d'équipements et de services pour répondre aux besoins des habitants ?

Le logement

Un parc de logements récent

- Un parc en majorité construit entre 1949 et 1981 : 60,4% du parc total de logements.
- 26% du parc date d'après 1982 et 16% d'après 1990
- 1,5% du parc date d'avant 1915 à Villetaneuse contre 14% pour Plaine Commune

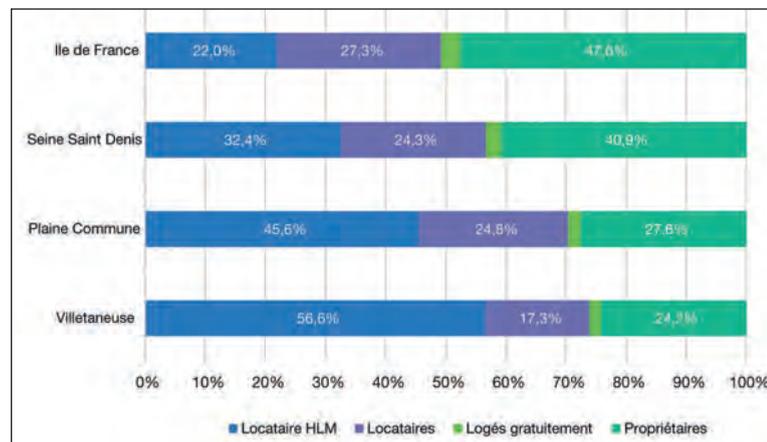
Répartition du parc de logements par nombre de pièces

- 12,9% des logements ont une surface de moins de 40 m² à Villetaneuse en 2010,

contre 26,4% sur l'ensemble de Plaine Commune
 • 80,4% des logements ont une surface comprise entre 40m² et 100m² à Villetaneuse, contre 67,7% pour l'ensemble de Plaine Commune.

Un habitat diversifié

- Maisons individuelles : 23,5% à Villetaneuse en 2010 contre 16% sur Plaine Commune
- Logements collectifs : 74,6% à Villetaneuse en 2010 contre 81,6% sur Plaine Commune



Le parcours résidentiel sur la commune

- Une durée d'occupation > 10 ans plus forte : 47,7% des résidences principales sont occupées depuis plus de 10 ans contre 46,9% pour le 93 et 42,8% pour Plaine Commune

• Une durée d'occupation > 30 ans plus faible : 9,7% des résidences principales sont occupées depuis plus de 30 ans contre 11,7% pour Plaine Commune et 13,6% pour le 93. ■

Quelle villetaneuse pour demain ?

- Quelle offre de logements créer et où ?

L'économie villetaneusienne

Un tissu économique local pourvoyeur d'emplois

- 4215 emplois en 2010 à Villetaneuse, soit une augmentation de 1,2% entre 1999 et 2010
- 425 établissements à Villetaneuse dont 361 entreprises: 72,5% dans les secteurs du commerce, transports et services
- La Zone d'Activités Economiques du château concentre près d'1/5 des établissements,
- 46,4% d'emplois dans le secteur public
- 18 établissements de plus de 50 salariés dont 10 dans le secteur public : Université Paris 13, mairie de Villetaneuse, techni-centre SNCF...



Un laboratoire à l'université Paris 13. (© Erwann Quéré)

- Un tissu important d'entrepreneurs individuels : 65,3% des entreprises de Villetaneuse
- Les actifs qui travaillent à Villetaneuse représentent 13,8% en 2010

Des inégalités en matière d'accès à l'emploi qui se renforcent

- Un taux de chômage de 15,7% à Villetaneuse qui touche en particulier les jeunes de moins de 25 ans

• 18,6% des actifs sont à temps partiel, ce sont en majorité les moins de 25 ans et les femmes
 • 32,2% de la population (non scolarisée) a un diplôme bac et plus, contre 20,1% en 1999
 • 37,2% de la population est non diplômée en 2010, contre 30% en 1999
 • Une forte progression des cadres et professions intellectuelles supérieures à Villetaneuse (+ 33%) et forte diminution des ouvriers (-38%). Diminution également des artisans, commerçants et chefs d'entreprises (-15%) en 1999 et 2010. ■

Quelle villetaneuse pour demain ?

- Quel développement pour la Zone d'Activités Economiques et les commerces de proximité ?

La circulation et les transports



Les premiers essais du Tram'Y dans Villetaneuse. (© Erwann Quéré)

Des transports en commun, enfin !

• Tram'Y : 4 stations à Villetaneuse, une liaison directe vers

Saint-Denis et Epinay, aménagement des espaces publics traversés par le tramway (place François Mitterrand,

avenue de la division Leclerc)
 • Tram Express Nord (Tangentielle Nord), de Sartrouville à Noisy -le-Sec : réalisation du premier tronçon entre Epinay-sur-Seine et Le Bourget à l'horizon 2017. 7 gares dont la nouvelle gare Villetaneuse-Université.
 • Ce sont près des 2/3 du territoire communal et les 3/4 de la partie Sud de Villetaneuse qui seront situés à moins de 500m d'un transport en commun
 • 47% des ménages ont une voiture

Un territoire découpé

• Les emprises ferroviaires de

la ligne de Grande Ceinture, du RER D et du technicentre SNCF ne permettent pas une fluidité des liaisons à travers la ville.

• Le réseau de voirie souffre d'un manque de hiérarchisation des voies et de liaisons structurantes, notamment Est-Ouest. ■

Quelle villetaneuse pour demain ?

• **Quelle politique** de stationnements ?
 • **Quels aménagements en lien** avec l'arrivée des transports en commun : stationnement, circulation, vélo, piéton ?

Les paysages de Villetaneuse

Morphologie urbaine

• Les logements représentent moins de la moitié de la superficie de la commune.
 • Les logements individuels, environ 25% du parc de logements villetaneusien représentent 60 % de l'ensemble de l'espace dédié aux logements
 • L'Université, le cimetière des Joncherolles, la Zone d'Activité Economique représentent 73 ha, soit 32 % du territoire communal.

Un cadre naturel et paysager de qualité

Les espaces verts représentent 45,1% du

territoire communal avec :

• le parc régional de la Butte Pinson : 110 ha en totalité dont 25 ha sur Villetaneuse.
 • le cimetière intercommunal des Joncherolles : espace paysager de 12 ha sur Villetaneuse.
 • les jardins ouvriers : 250 jardins répartis sur 3 sites : Les Aulnes, les Marais et le Vert Galant. 490 jardins sur le site des Joncherolles. Une surface totale de 12 ha. ■

Quelle villetaneuse pour demain ?

• **Quelle mise en valeur du paysage urbain ?**
 • **Comment valoriser la nature en ville, les jardins ouvriers ?**



Sur Villetaneuse, 250 jardins ouvriers se répartissent sur 3 sites : une surface totale de 12 hectares. (© DR)

Questions environnementales

Relief : altitude comprise entre 34m au Sud de la commune dans la vallée de la Seine et 85m au Nord au niveau de la Butte Pinson

La qualité de l'air à Villetaneuse 67% des jours de l'année entre 2011 et 2013 avaient un niveau de pollution faible à très faible.

Des potentialités de développement des énergies renouvelables Villetaneuse bénéficie d'un potentiel suffisant en énergie

solaires et en énergie géothermique pour envisager le développement d'installations de production d'énergies renouvelables.

Un trafic routier et ferroviaire dense qui impacte la qualité sonore

Villetaneuse est traversée par deux axes ferroviaires majeurs, la ligne de la Grande Ceinture et les voies ferrées du RER D, dont le trafic impacte la qualité sonore des alentours.

• Les voies routières princi-

pales, notamment la route de Saint-Leu et l'avenue de la division Leclerc, objet d'un important trafic routier, entraînent également des nuisances sonores.

Des risques de mouvements de terrain

Le territoire de Villetaneuse est impacté par des risques de mouvements de terrain liés à sa géologie et à la présence de gypse, d'argiles (vallée de la Seine) et d'anciennes carrières (Butte Pinson). ■



Axes routiers et ferroviaires à Villetaneuse. (© Ph. Guignard)

Quelle villetaneuse pour demain ?

• **Comment révéler et valoriser** la qualité environnementale de Villetaneuse ?
 • **Quelle développement pour les** énergies renouvelables ?

Travaux d'été dans les écoles

Pour le confort des écoliers et des équipes enseignantes, la municipalité profite des vacances scolaires estivales pour réaliser des travaux d'entretien et de modernisation dans les écoles.



Panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école Jean-Baptiste-Clément. (© Erwann Quéré).

A l'école Jules-Verne, la cour a été entièrement recouverte d'un nouveau revêtement avec, dessinés au sol, une marelle - jeu de l'oie et une piste de course à pieds. Côté jeux, la balançoire a été remplacée par trois nouvelles dont une accessible aux enfants à mobilité réduite et l'ajout d'un toboggan supplémentaire. Les toi-

lettes du premier étage ont été remplacées par des toilettes suspendues qui facilitent le nettoyage et sont donc plus hygiéniques.

• À l'école Paul-Langevin et l'école Jules-Vallès les couloirs ont été rénovés et des locaux de rangements pour le matériel de ménage. A l'extérieur, Le labyrinthe au sol a lui aussi reçu une seconde jeunesse.

• À l'école Jacqueline-Quatremaire, ce sont les deux dernières classes entièrement rénové (peintures, carrelage et matériaux). Les toilettes, notamment, répondent maintenant aux normes d'accessibilité avec leur remplacement par des cuvettes suspendues qui facilitent le nettoyage et donc améliorent l'hygiène.

• À l'école Henri-Wallon, le bloc sanitaire du rez-de-chaussée a été

entièrement rénové (peintures, carrelage et matériaux). Les toilettes, notamment, répondent maintenant aux normes d'accessibilité avec leur remplacement par des cuvettes suspendues qui facilitent le nettoyage et donc améliorent l'hygiène.

[Le photovoltaïque progresse](#)

Après l'école Henri-Wallon,

c'est au tour de l'école Jean-Baptiste-Clément (en photos) de recevoir des panneaux photovoltaïques sur la toiture afin de produire de l'électricité renouvelable grâce à l'énergie solaire.

[Les tout petits ne sont pas en reste !](#)

Le toboggan du jardin de la Maison de la Petite Enfance est remis à neuf. ■

Nouvel emploi du temps pour la rentrée scolaire

Plusieurs rencontres avec les enseignants, les parents d'élèves et tous les acteurs de la communauté éducative, ont permis de choisir collectivement le mode d'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2014-2015. Ainsi, la Ville propose de regrouper sur une demi-journée par semaine, les 3 heures de temps d'activités de loisirs périscolaires (TAP). Ce choix permet d'être ambitieux sur la qualité des activités proposées aux enfants et de maintenir les horaires actuels d'ouverture et de fermeture des écoles.

Quels seront les nouveaux horaires à partir de septembre 2014 ? Les horaires de l'école seront les suivants : 8h30 à 11h30 puis de 13h à 16h. Les élèves auront classe le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les temps d'activités périscolaires (TAP) se dérouleront un après-midi par semaine de 13h à 16h le mardi, le jeudi ou le vendredi, en fonction de l'école.

Quels jours mon enfant aura-t-il classe ? Les enfants iront à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que le mercredi matin. Le mardi, le jeudi ou le vendredi en fonction de l'école, ils pourront soit rentrer à la maison, soit participer aux Temps d'Activités périscolaire.

Les enfants sont-ils obligés de participer aux temps d'accueil de loisirs périscolaires ?

Non, les familles ne sont pas obligées d'inscrire leurs enfants à ces activités. Mais tous les enfants doivent pouvoir en bénéficier.

Quand pourrais-je venir chercher mon enfant ? Les parents pourront

venir chercher leurs enfants après la classe ou après les ateliers à 16h. Les enfants qui ne seront pas inscrits au TAP quitteront l'école à 11h30 (ou à 13h s'ils déjeunent à la cantine) une fois par semaine. Le mercredi, les enfants pourront sortir de l'école à 11h30 ou rejoindre le centre de loisirs jusqu'à 18h30.

Le mercredi, mon enfant peut-il aller à la cantine ? Un service de restauration sera organisé dans les cantines des centres de loisirs seulement pour les enfants qui iront au centre de loisirs. Les enfants qui ne restent pas en centre de loisirs rentreront chez eux à 11h30.

Quel est le prix de ces activités ? A Villetaneuse, les ateliers périscolaires sont gratuits.

Pourquoi les TAP sont-ils différents en maternelle et en élémentaire ? Les besoins des enfants de 3 à 5 ans ne sont pas les mêmes que les enfants plus âgés. Les tout-petits ont davantage besoin de régularité et de stabilité et ont une capacité d'attention et de concen-

tration moins longue. De plus, ils ont encore un temps de sieste que le temps de TAP prendra en compte.

Si mon enfant va à l'accueil de loisirs (TAP) peut-il rejoindre ensuite l'étude ? Oui, l'après-midi d'accueil de loisirs est suivi de 16h à 17h d'une étude, comme les trois autres soirs de la semaine.

Comment se déroule la demi-journée de TAP ? Pendant

l'après-midi de TAP, deux ateliers d'1h30 consécutifs seront proposés aux enfants. Un atelier animé par un intervenant spécialisé (sport, musique, loisirs créatifs...) et 1h30 encadrée par les animateurs du service enfance (sur la base d'un projet pédagogique avec une mise en place progressive en fonction des recrutements en cours).

Année scolaire 2014-2015

LES EMPLOIS DU TEMPS

CONTACTS
Mairie de Villetaneuse
01 49 40 76 07
www.mairie-villetaneuse.fr

Emploi du temps écoles Jules-Verne, Henri-Wallon et Jacqueline Quatremaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
11h30	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
13h	Restauration scolaire				
14h30	ÉCOLE	ÉCOLE	CENTRE DE LOISIRS	TAP atelier de 1h30	ÉCOLE
16h	ÉTUDE	ÉTUDE		ÉTUDE	ÉTUDE

Emploi du temps écoles Langevin-Vallès

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
11h30	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
13h	Restauration scolaire				
14h30	ÉCOLE	ÉCOLE	CENTRE DE LOISIRS	TAP atelier de 1h30	ÉCOLE
16h	ÉTUDE	ÉTUDE		ÉTUDE	ÉTUDE

Emploi du temps écoles Anne-Frank et Jean-Baptiste-Clément

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
11h30	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE	ÉCOLE
13h	Restauration scolaire				
14h30	ÉCOLE	TAP atelier de 1h30	CENTRE DE LOISIRS	ÉCOLE	ÉCOLE
16h	ÉTUDE	ÉTUDE		ÉTUDE	ÉTUDE

DÉFINITION
TAP / Temps d'Accueil Périscolaire
accueille des enfants en dehors du temps scolaire pour des activités sportives et de loisirs.

L'année sera découpée en 5 cycles, chacun consacré à un thème : sport, musique, loisirs créatifs, citoyenneté, sciences et techniques.

Qui animera les ateliers ?

Des professionnels qualifiés encadreront ce temps dédié au périscolaire. Aux animateurs de la Ville qui interviennent déjà dans les centres

de loisirs, s'ajoutent des animateurs supplémentaires recrutés sur les mêmes qualifications. Certains ateliers seront également organisés par les éducateurs sportifs et les enseignants/médiateurs des équipements culturels municipaux tels que l'école de musique et de danse ou par des associations locales. ■ CND

Fibre optique : le nord de la ville quasi couvert

Dans le cadre du plan « France Très Haut débit », tout le pays va bientôt disposer d'un nouveau réseau télécom. Un peu à l'image de ce que la France a connu, il y a 60 ans avec le téléphone filaire. « Passez-moi, le 22 à Asnières » est désormais bien loin. Après demain, chaque citoyen va donc pouvoir bénéficier de cette nouvelle technologie depuis son fauteuil. L'objectif pour Plaine Commune, notre communauté d'agglomération, est de couvrir intégralement les neuf villes qui la composent d'ici 2018.

Le très haut débit, c'est la possibilité de surfer sur le net à plus de 30 Mbit/s. La fibre devrait permettre, selon les fournisseurs, de surfer à 50 Mbit/s symétrique. En clair pour les non initiés, garder la même puissance en download (chargement) et upload (en envoi), chose qu'aujourd'hui, l'ADSL ne permet pas. A moyen terme, la capacité va être doublée pour un débit porté à 100 Mbits/s. Bonne nouvelle, la partie nord de Villetaneuse est pratiquement couverte par la fibre optique. Selon les prévisions, en 2016, 35 % de la ville devraient disposer de cette nouvelle technologie. Le

déploiement de la fibre occasionne très peu de travaux sur la chaussée car les fourreaux (tuyaux ou passe le fil) sont déjà existants. Il faudra quand même poser les armoires dans la rue pour pouvoir tirer la fibre jusqu'aux lieux d'habitations. L'ouverture du service est prévue pour le premier trimestre 2015. Libre après à chacun de choisir un opérateur et une technologie (très haut débit par câble ou par fibre). Le câblo-opérateur communique lui, sur un débit pouvant aller



Présentation du déploiement de la fibre optique au centre socioculturel Clara-Zetkin en juin dernier. (© Erwann Quéré)

jusqu'à 200Mbits/s. La concurrence va donc être rude. L'autorité de la concurrence devra veiller au respect des engagements des fournisseurs.

Vers la révolution de la «smart city»

La fibre représente un véritable enjeu sociétal et économique. Bien plus que regarder la télévision en 4 K (4 fois la qualité de la Haute Définition) ou bien encore télécharger plus vite sur Internet, cette technologie va nous mener à une RE-VO-LU-TION.

Grâce notamment à une multitude de nouveaux services recouvrant la vie quotidienne. Premier exemple. Pour les services à la personne. Demain, avec le déploiement du très haut débit, le maintien à domicile des personnes dépendantes grâce à l'assistance à distance ou la télé consultation sera réalisable. Le très haut débit peut aussi permettre, une citoyenneté renouvelée. Pourquoi ne pas imaginer demain la retransmission en direct des réunions publiques

avec participation citoyenne ou d'actions en faveur de l'éducation et de la formation, grâce au développement des Mooc (cours en ligne). Nous allons assister à la généralisation des environnements numériques de travail. De nouvelles possibilités pour le Développement Durable du territoire s'ouvriront avec la gestion à distance de la consommation énergétique, la fameuse smart city, la ville intelligente. Sans parler bien sûr, de toute la partie cachée de l'iceberg, que nous dé-

couvrons en marchant. Qui aurait pu deviner à l'époque de la K7 VHS, que les médiathèques de Plaine Commune via un site internet vous proposeraient gratuitement 620 longs métrages en streaming. L'objectif pour Plaine Commune et Villetaneuse, ne laisser aucune personne au bord du chemin numérique. Le très haut débit dessinera la France de demain, tout dépend du rôle que les citoyens et acteurs politiques lui feront jouer. ■

Christophe Barette

À la Bourse du travail, on tisse du lien social !

Prévue dans les investissements de la commune du précédent mandat, la Bourse du travail intercommunale Villetaneuse-Pierrefitte est désormais installée dans notre ville, au 47 rue Roger Salengro. Au rez-de-chaussée d'un petit immeuble sont logés les syndicats CGT, CFDT, FSU et FO.

«**D**es bureaux pour chacune des organisations syndicales, une grande salle de réunion. On va pouvoir bien travailler ici» explique fièrement Jean-Marie Sédillot, le secrétaire général de la bourse du travail. Une Bourse du travail réunit l'ensemble des organisations syndicales représentatives. Qui elles-mêmes disposent d'un fonctionnement propre : en interprofessionnelle (union locale) pour la CGT ou en syndicats de branches pour la CFDT. La première commission administrative s'est déroulée début juin. Le fonctionnement de la Bourse du travail est donc acté. Chaque organisation syndicale dispose donc de moyens (bureau et outils mutualisés notamment pour la reprographie). Les différentes structures syndicales vont pouvoir accueillir leurs adhérents. Se réunir pour décider des actions à mener. L'action syndi-



Prises de paroles des représentants syndicaux lors de l'inauguration de la Bourse du travail en mars dernier en présence du maire, Carinne Juste. (© Erwann Quéré)

cale ne se résume pas qu'à la grève et aux défilés. Chaque jour dans les entreprises les élus assurent la défense individuelle ou collective des salariés (syndiqués ou pas). Pour cela il faut aussi travailler avec d'autres sections syndicales (syndicats d'autres entreprises). Se former sur les questions économiques ou sur celles de la santé au

travail. La bourse du travail ne devrait pas chômer vu la situation dans laquelle se trouvent les salariés, et les privés d'emploi. L'activité n'est cependant pas réservée qu'aux seuls syndiqués mais est ouverte à tous. En général, lorsqu'un ou une salarié franchit la porte d'une bourse du travail ou d'une union locale, c'est en cas de conflit

avec son employeur. En France, chaque année plus de 200000 salariés saisissent les conseils des prud'hommes. «J'ai reçu trois salariées d'une grosse entreprise de nettoyage qui sont venues pour une permanence juridique. L'employeur a décidé de diminuer leurs nombres d'heures travaillées, et leurs salaires bien sûr, du jour au lendemain sans aucune concertation » raconte Jean-Marie Sédillot, également représentant de l'UL CGT. La CGT assure des permanences chaque vendredi après-midi et une fois par mois un

avocat se déplace sur les cas les plus lourds. « Les attaques patronales ainsi que gouvernementales se multiplient. Le résultat des élections est catastrophique pour les salariés. Il faut se battre contre toutes les formes de repli. Notre action collective sera tournée vers et avec les salariés des deux villes poursuit Jean Marie Sédillot. Les syndicats iront à votre rencontre, des actions sont notamment prévues pour la défense des conseils des prud'hommes, menacés par le gouvernement ». ■

Christophe Barette

Petit pratique de la Bourse du travail

La bourse du travail est ouverte tous les jours à partir de 9 heures,
47 rue Roger-Salengro. Pour contacter un syndicat :
bourse.villetaneuse.pierrefitte@orange.fr
Ou téléphoner au 01 48 21 75 36. ■

Enfance
Centres
de loisirs



Les centres de loisirs accueillent les enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances scolaires.

Au programme : activités manuelles, jeux éducatifs, expression artistique...

Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli au centre de loisirs pour les vacances d'été, n'oubliez pas de l'inscrire auprès du service enfance en mairie.

Renseignements
au 01 49 40 76 07

www.mairie-villetaneuse.fr

La brochure des sorties culturelles est disponible !



La brochure trimestrielle des sorties culturelles (théâtre, musique, expo...) est sortie !

N'hésitez pas à la réclamer en mairie ou télécharger la sur www.mairie-villetaneuse.fr

Les loisirs ados



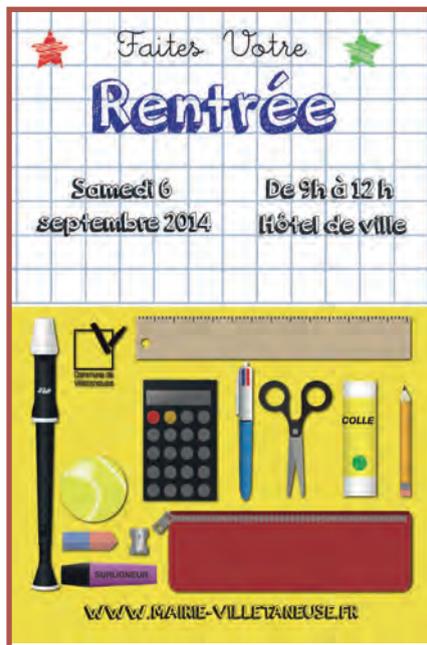
Pour les jeunes à partir de 12 ans, le service Jeunesse propose de nombreuses activités durant toutes les vacances : sport, culture, sorties...

Pour tout renseignement, contacter le 01 49 40 16 31

L'AGENDA

octobre à

Un forum pour la rentrée,
et un autre pour faire du sport !



Samedi 6 septembre

Rendez vous à l'Hôtel de ville le matin, et au stade Bernard-Lama l'après-midi.

Passez donc aux jardins !



Venez à la rencontre de tout ce qui donne de l'air à la ville et embellit les rues !

Dimanche 7 septembre de 11h à 16h

La Fête de jardins
Place Jean-Baptiste-Clément

Et à partir de 15 heures
Inauguration
du Jardin d'Histoires
d'Aroma-Home
Rue l'Université (derrière la piscine)

Toutes les infos sur
www.mairie-villetaneuse.fr

jusqu'en Villetaneuse

Quelle Villetaneuse **demain** ?



Les 10 septembre

au centre socioculturel Clara-Zektin

ou le 17 septembre

au self des écoles Langevin-Vallès

Venez débattre de l'avenir de la ville

Exposition en 7 panneaux présentant une synthèse de l'évolution de Villetaneuse depuis plusieurs décennies à l'Hôtel de ville jusqu'au 20 septembre.

Toutes les infos au 01 49 40 76 00

Voir notre dossier pages 4 à 7

Au programme côté seniors



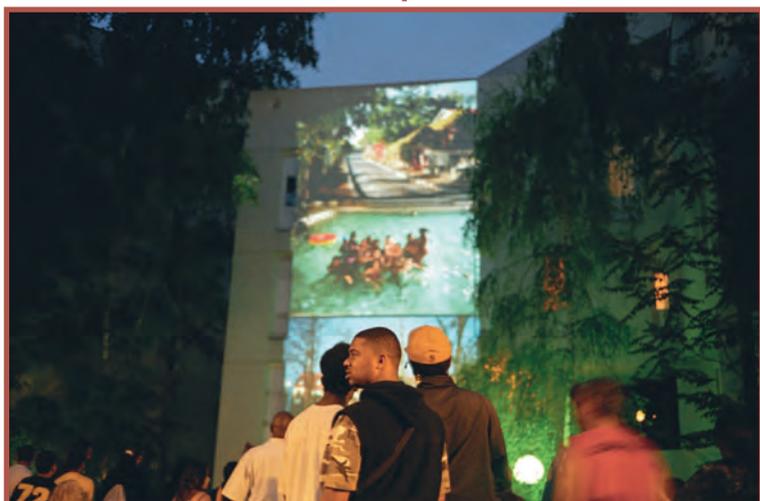
Mercredi 24 septembre

Repas dansant
d'automne à

la résidence du pôle seniors
avec Noëlla !

- A 12 heures
- Nombre de places : 80
- Participation :
13,20 euros

L'art en **place** !



Jusqu'à la fin septembre Expo photo sur les grilles du Stade de France

Plaine Commune met à l'honneur l'art présent sur l'espace public de nos villes. Durant tout l'été, l'exposition «L'art en place» habille les grilles du Stade de France. Composée de soixante images des photographes de la communauté d'agglomération, celle-ci donne à voir la rencontre d'artistes et d'habitants du territoire.

Toutes les infos sur <http://www.plainecommune.fr>

À NOTER / LES TARIFS MUNICIPaux DU PÔLE SENIORS JUSQU'AU 31/12/2014

- Déplacements :
0,83 €
- Loto-goûter :
5,70 €
- Repas dansant :
13,20 €
- Buffet dansant :
9,50 €
- Participation aux frais
de transport :
6,50 €
- Spectacle et goûter
avec animation :
7,50 €

Toutes les informations sur les activités sont disponibles dans le programme du lieu d'accueil, de service et d'animations. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez téléphoner au :

01 49 46 10 93

Photographies : Sadrri Derradji, Erwann Quéré et DR.



Gala de danse Coloré et d'une très grande variété, le gala de danse de Villetaneuse a encore été une véritable réussite cette année au gymnase Jesse-Owens. Elèves et professeurs des sections classique, hip-hop et modern' jazz de l'école de musique et de danse ont démontré leur talent !



Gala de karaté Devant familles et amis et dans la bonne humeur, une centaine de karatékas a démontré sa maîtrise du Karaté, chacun en fonction de son niveau, pour recevoir son nouveau grade.



Balade et bricoleurs Les Bricoleurs ont déambulé dans les rues sur le thème du corps dans la ville. Cette balade au départ de la médiathèque, est passée par la résidence des personnes âgées pour s'achever à l'hôtel de ville sur un rythme hip-hop.



Course en sac et chamboule-tout ! Sous un soleil parfois capricieux, les couleurs de l'amusement et de l'été ont répondu présentes lors des kermesses des écoles. Enfants, parents et équipes pédagogiques ont pu partager un bon moment pour fêter cette fin d'année scolaire et la venue de l'été.



Allende en fête Enfants et adultes se sont retrouvés, entre voisins, le temps de ce repas de quartier animé. Alors que les enfants profitaient des jeux de la cité, les parents échangeaient, puis tous ont pu déguster un bon barbecue !



Nouveaux locaux pour le PIJ Les 145m² dédiés à l'accueil des jeunes (Point Information Jeunesse, au 55 rue Roger-Salengro) ont été inaugurés avec la plantation de l'Arbre de la jeunesse par Carinne Juste, maire, Fatimata Wague et Marion Guenot, déléguées à la Jeunesse, et de nombreux élus municipaux et habitants.



Villetaneuse pour la paix en Palestine A l'initiative des élus de la majorité municipale, d'associations et d'acteurs de la vie locale, un rassemblement pour appeler à la paix en Palestine s'est déroulé le 25 juillet 2014 à Villetaneuse, avec la pause symbolique d'une banderole sur le fronton de l'Hôtel de ville. Carinne Juste a également écrit au Président Hollande afin qu'il prenne une position sans équivoque devant la punition collective infligée au peuple palestinien.



Un été villetaneusien Des jeux, du bon temps, du soleil, du sport, des sensations, tous ensemble et toutes générations confondues, voilà une bien belle journée qui s'est déroulée à Saint-Leu en juillet qui a réuni les habitants du quartier pour un agréable été à Villetaneuse.

Poésie de gestes **et feu national** par Saddri Derradji



Une drôle de famille, « ExiBus », est venue en visite avant le feu d'artifice en musique de la fête nationale. Ces êtres surnaturels ont déplié leurs étranges bras et jambes à la découverte du gymnase Langevin, puis de l'Hôtel de ville...

Jour de fête

par Erwann Quéré

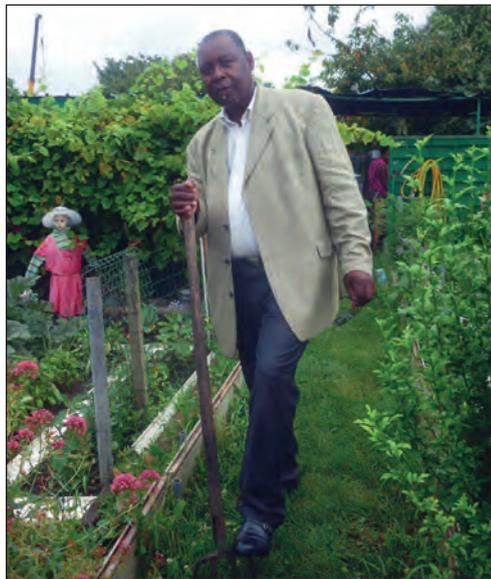
L'édition 2014 de la fête de la ville s'est déroulée dans une ambiance tranquille, au soleil, où le plaisir d'être ensemble se ressentait de dans tous les stands. Voici quelques images de la fête, remplie d'une foule sereine.





Au vert, *biens dans leur parcelle !*

Les jardins ouvriers ou familiaux sont 150000 en France. Villetaneuse en compte 250 répartis sur trois sites. Villetaneuse Informations a rencontré Yvon, Benjamin et Daniel, leurs jardins extraordinaires ont été élus en juin, les plus beaux de la ville. Ces trois jardiniers vont donc concourir cette fois ci au niveau départemental. En septembre, l'association du jardinage et de fleurissement de la Seine Saint-Denis va décerner les prix des plus beaux jardins du 93. Rencontre de passionnés, de la terre.



De gauche à droite, dans leur jardin, Yvon, Benjamin et Daniel (© Christophe Barette).

Taxi retraité, chauffeur à Radio France ou salarié dans une banque, tous les trois sont fiers de nous faire visiter leur jardin. Rien de secret, des parcelles, de 250 mètres carré où les fleurs et les légumes provoquent pour chacun un sentiment de bien-être. « Un retour à la terre » essentiel pour Benjamin et Yvon, fils d'agriculteur. Mais aussi une tradition familiale pour Daniel « C'est mon père qui m'a appris à jardiner ». Dans les années 1990, les jardins ouvriers connaissent un nouvel essor en France. En 1992, Benjamin commence l'aventure et

Yvon fait de même en 1998. Depuis 4 ans, Daniel vient se ressourcer dans son jardin ouvrier. « Ici c'est le repos total. Les oiseaux chantent le matin de très bonne heure. Les rouges gorges viennent me voir lorsque, je travaille ». Les chats eux dorment sur le bac à compost d'Yvon. Seul ou en famille, un jardin, c'est surtout de l'entretien et du travail au quotidien. Le plus difficile, retourner la terre « au moins trois fois dans l'année, après il faut planter et arroser, retirer les mauvaises herbes. En principe, je suis ici tous les jours. Là, j'ai dû m'absenter plusieurs jours pour raison professionnelle, cela

me fait mal de voir mon jardin dans cet état » relate Benjamin devant des herbes folles. Les trois jardiniers cultivent toutes sortes de variétés « Des haricots verts, des tomates (allongées, rondes ou cœur de bœuf), des pommes de terre (près de 15 rangs), des courgettes », comme l'explique Yvon dans un inventaire à la Prévert. Dans les plants de Benjamin se diffuse une odeur de menthe. Pendant plusieurs mois de l'année, presque jusqu'à la fin de l'hiver, pas la peine pour eux d'aller acheter des fruits et légumes. « Le goût, le toucher : la qualité n'est pas la même. Lorsque, je fais une poêlée de

pommes de terre, avec des oignons, la famille se régale. Ce soir, nous allons manger une courgette du jardin gratuite du jardin gratinée au four avec des pommes de terre du jardin, bien sûr » nous raconte Daniel. Les jardins, c'est un peu une communauté. Beaucoup d'échanges de plants, de production et d'astuces. Les jardiniers amateurs vont aussi chercher sur internet ou dans les magazines spécialisés de bons plans. « L'eau de pluie est récupérée. Pour le traitement : vinaigre blanc, purée d'orties mais aussi bouillie bordelaise contre le mildiou » dévoile Daniel. Chacun essaye de traiter de façon raisonnée.

Nos trois jardiniers recevront leur prix à l'assemblée générale de l'association en janvier 2015. « Si, il y a un prix c'est qu'il est mérité mais je ne fais pas le jardin pour en avoir un mais parce que j'aime cela. Avec ou sans prix, je suis content d'avoir un jardin » évoque Benjamin. Premier prix de Villetaneuse cette année, deuxième au niveau départementale l'année dernière Daniel « ne cherche pas le prix, même si le bon d'achat gagné sert pour le jardin ». Le poète, lui chantait « Il suffit pour ça d'un peu d'i-ma-gi-nation ». ■

Christophe Barette

«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

LA RÉUSSITE POUR NOS ENFANTS

Est-il vraiment besoin de commenter l'actualité politique et cette valse des ministres qui confirme un reniement scandaleux plutôt qu'un remaniement audacieux ? Le cap libéral s'accroît, maintenant sans complexe et sous les applaudissements ! Il se traduit par toujours plus de difficultés pour les familles qui ont du mal à boucler leurs fins de mois, moins de service public, moins de pouvoir d'achat, moins de logements. Bref, les difficultés quotidiennes sont là.

Mais le plus important dans l'immédiat, c'est d'être proche de nos enfants qui auront à vivre de nouveaux rythmes scolaires pour cette rentrée. Ainsi, la municipalité a engagé la mise en place concertée des Temps d'Accueil Périscolaire avec les parents et les enseignants. Notre volonté est de tout mettre en œuvre pour assurer leur réussite. Nous tenons à vous souhaiter à tous une bonne rentrée.



«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE»

Près de cinq mois se sont écoulés depuis les dernières élections municipales, autant de temps que l'opposition a consacré à se structurer et à prendre position face aux mesures de la majorité communiste sur les affaires de la ville.

Notre Groupe RAV a pour objectif de rassembler les élus qui veulent proposer une alternative politique à Villetaneuse. Cinq ont rejoint le groupe RAV : Dieunor EXCELLENT, Danielle MARMIGNON, Amin BOUHASSOUNE, Linda SAYAH et Florence LAROCHE.

Vous pouvez d'ores et déjà lire sur notre page Facebook nos dernières publications qui paraîtront prochainement dans un trimestriel : « Quel rythme scolaire pour nos enfants ? », « retour sur les élections municipales », « la DSU, une manne financière pour nos élus communistes », « L'art de museler l'opposition selon la méthode communiste »

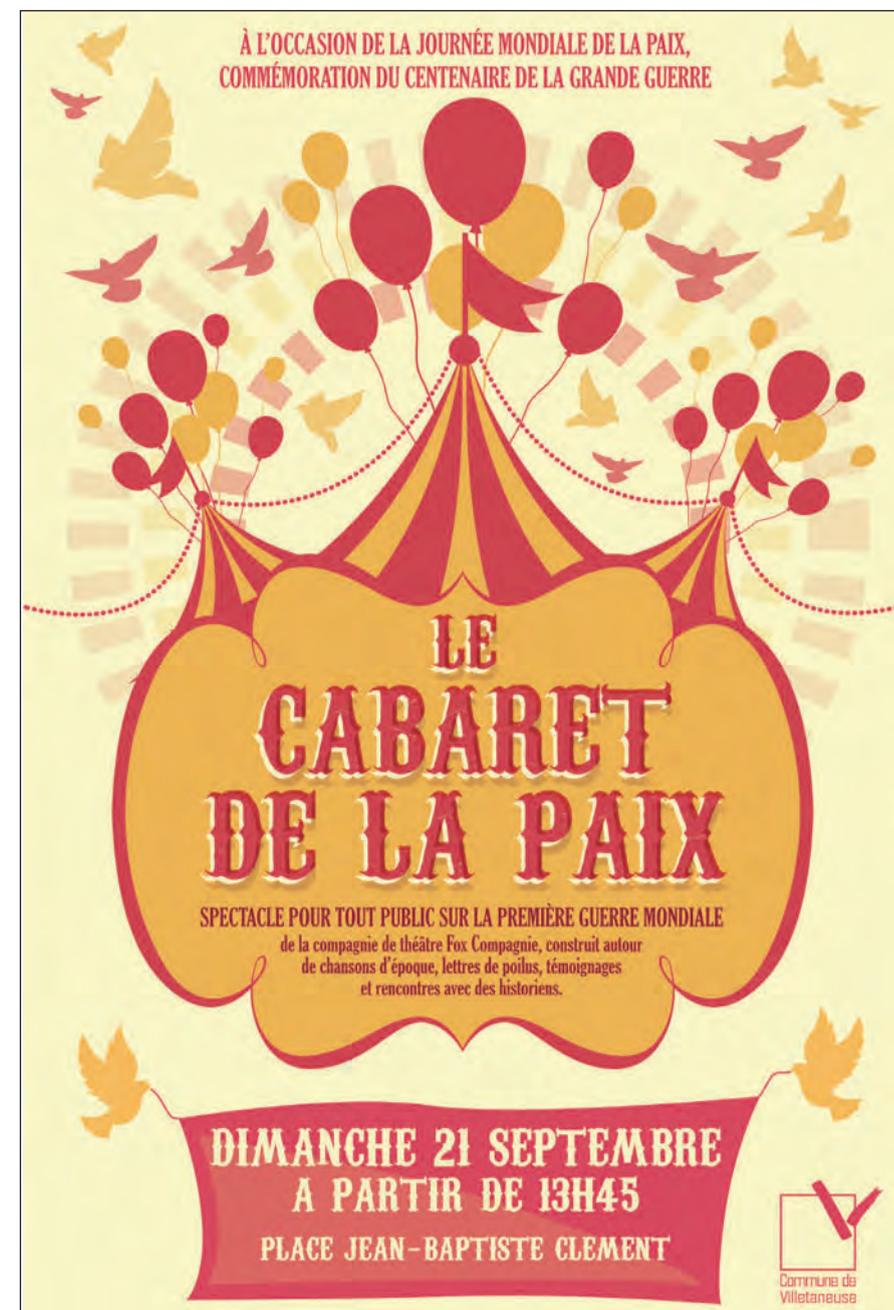
Vous pouvez nous contacter par mail : rav.villetaneuse@gmail.com

«L'affirmation de la Paix est le plus grand des combats»

Le 21 septembre, c'est la journée internationale de la Paix. A travers le monde, les citoyens vont célébrer ce droit des peuples qui résonne cette année avec le centenaire de la Grande Guerre 14-18 en Europe. Pour ne pas oublier, la ville vous propose une création en plein air, « Le cabaret de la paix ».

«**B**ienvenue Mesdames et Messieurs !!

Entrez dans notre petit théâtre ! ». « Le cabaret de la paix » raconte l'histoire d'une famille d'artistes de rue composée de trois générations. Cette petite troupe itinérante s'installe en ville. L'occasion pour les enfants de demander au grand-père de raconter le conflit de 1914-1918. En 1914, lorsque la guerre éclate, tous pensent à un conflit éclair mais la grande guerre s'éternisera 4 ans et fera près de 10 millions de morts. Sur scène, le grand-père évoque la mobilisation de son propre père, à l'âge de 18 ans. Le témoignage se transmet ainsi de génération en génération. «L'histoire des petits gens font la grande Histoire». C'est le parti pris de Michèle Renard metteur en scène de ce récit inspiré d'un témoignage récupéré auprès d'une habitante de Villetaneuse, qui possédait des correspondances familiales d'un poilu. Durant cette pièce, acteurs et public s'interrogent comme Michèle Renard «Pourquoi encore des guerres aujourd'hui ?». Edouard Glissant disait «La vraie résistance fonde un ailleurs... Il n'y a de résistance véritable



que dans et par la création. C'est pourquoi les guerriers les plus déterminants sont les Guerriers de l'imaginaire». Nous avons donc créé une chanson sur les alliances pour cette pièce.

C'est bien pour cela que la grande guerre a été déclenchée. Les paroles raisonnent de manière intemporelle». Beaucoup d'émotion dans un spectacle où s'entremêlent théâtre, jonglage

et chant.

«Les bandits qui sont cause des guerres n'en meurent jamais, on ne tue qu'les innocents »

Ce cabaret laisse une grande place aux refrains

et musiques de l'époque. Montéhus, artiste populaire et engagé à gauche, qui racontait la vie quotidienne du peuple, invite également à la réflexion. Le public est replongé dans l'ambiance des combats et des mutineries avec la chanson de « Craonne ». Les soldats l'ont entonnée dans plus de 50 régiments mais très vite censurée par le commandement car trop antimilitariste. « C'est fini, nous, les troupes, on va se mettre en grève ». Cette invitation à la mutinerie est lue par un comédien et reprise par la chorale de Villetaneuse. Les élèves de l'école de musique vont aussi chanter pendant la représentation. Jean Jaurès sera célébré le temps d'un hommage, « pourquoi ont-ils tué Jaurès » (Jacques Brel). « Le cabaret de la paix est une œuvre encore en création, ce spectacle est aussi celui des habitants » rappelle la metteur en scène. La représentation sera clôturée par un concert de l'orchestre de cuivres de la ville allemande Birkenwerder avec laquelle Villetaneuse est jumelée. L'hymne à la joie symbole de l'Union européenne, mais aussi l'idéal de fraternité que l'auteur avait pour l'humanité, sera interprété. ■

Christophe Barette

La beauté : une construction culturelle à réinventer

Du 19 septembre au 31 octobre, l'hôtel de ville va accueillir l'exposition « Atteinte à la beauté, ou le corps déconstruit dans l'art contemporain ». Visite guidée.

14 artistes vont nous faire réfléchir sur la place de la beauté, d'un point de vue sociétal. « Régi et défini par des stéréotypes figés, le corps est de plus en plus aseptisé, travaillé et artificiel », à la télévision ou sur les affiches dans la rue, les critères de beauté, sont toujours les mêmes. Les visages sont lisses et les corps affinés ou sculptés selon le genre. Dans cette exposition, les artistes dénoncent ces diktats, cette tyrannie de l'apparence.

« Pour cela, ils utilisent les mêmes techniques que dans la publicité ou le cinéma, pour proposer des images qui ne vont pas améliorer les personnages mais questionner sur l'apparence » dévoile Caroline Vaillant, la co-commissaire de l'exposition. Via des photomontages ou des vidéos, le visiteur va déambuler autour de trois espaces. Cette expérience débute par le culte de la beauté. Qui mieux que Barbie pouvait incarner ce culte? Olivier Rebufa s'est donc imaginé avec cette célèbre poupée. Il s'est photographié et réduit en petite figurine, pour incarner Ken dans un délicieux bain de mer avec sa dulcinée.



Visites guidées les Samedi 27 septembre de 11h à 12h • Mercredi 1^{er} octobre de 16h à 17h • Vendredi 10 octobre de 18h30 à 19h30 • Jeudi 16 octobre de 14h à 15h.

L'artiste va déconstruire le romantisme de cette icône de la « beauté universelle ». Le visiteur poursuivra son interrogation avec les portraits d'Orlan qui mêlent son image et celle de

figure primitive. Le morphing est aussi utilisé chez Lawickmüller, la contraction de deux noms de photographe Friederike Van Lawick (une femme) et Hans Müller (un homme) pour

des portraits synthèses, d'être mixte. Hervé Szydlowski lui aborde la question du vieillissement en mettant en opposition des corps jeunes et vieux, dans une série de clichés inti-

tulée « SOI ».

« La beauté est une construction culturelle, c'est à nous de la réinventer, s'inspirer d'autres canons pour proposer d'autres formes que les standards actuels » analyse la co-commissaire de l'exposition pendant cette visite.

Chacun à son niveau pourra s'y retrouver, qu'il soit initié ou non à l'art contemporain. Musexpo, le co-organisateur, a travaillé avec la mairie et son service culture sur l'accompagnement. Un médiateur sera présent pour guider le public dans sa réflexion (voir dates ci-contre). Parallèlement des ateliers avec les artistes exposés sont mis en place avec les collègues. Les productions réalisées seront également à l'honneur et compléteront l'exposition. Des cartes blanches sont également proposées aux artistes. Alain Soldeville qui a réalisé une série de photos sur des individus tatoués ou scarifiés, va faire découvrir l'exposition « Tatoueurs, tatoués » en emmenant au musée du quai Branly, des familles villetaneusiennes. A noter également que les galeries d'art contemporain, propriétaires des œuvres, les prêtent à titre gracieux. ■

Christophe Barette

PRATIQUE



URGENCES

PHARMACIES

Dimanche 7 septembre

Grande pharmacie commerciale
42 avenue Paul Vaillant Couturier
Stains

Dimanche 14 septembre

Pharmacie Cassam Chenai
3 rue Maurice Ravel
Epinay sur Seine

Dimanche 21 septembre

Pharmacie Dumont
19 rue de Paris
Epinay sur Seine

Dimanche 28 septembre

Pharmacie Hostelet Vallon
53 boulevard Foch
Epinay sur Seine

Dimanche 5 octobre

Pharmacie de la Gare
8 place du Général Leclerc
Pierrefitte sur Seine

Dimanche 12 octobre

Pharmacie Cohen
148 avenue de Stalingrad
Stains

Dimanche 19 octobre

Pharmacie Morain
4 rue Gaston Dourdin
Saint Denis

Dimanche 26 octobre

Pharmacie de l'Avenir
58 rue Jean Jaurès
Stains

Samedi 1^{er} novembre

Pharmacie des Joncherolles
43/45 chemin

des Joncherolles
Pierrefitte sur Seine

Dimanche 2 novembre 2014

Pharmacie Touati
29 avenue Aristide Briand
Stains

DENTISTES

Les gardes les dimanches et jours fériés en Seine-Saint-Denis, tél. : 01 42 61 12 00.

AMBULANCES

● **Numéro vert :**
0 800 28 05 28.

● **Ambulances AA :**

85, rue de Paris à Pierrefitte, tél. : 01 48 27 51 05.

● **Ambulances de Saint-Denis :**

115, avenue Lénine à Saint-Denis, tél. : 01 48 26 22 22.

Ouverture des services municipaux

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h, et le samedi de 9h à 12h les services : état-civil, logement, régie centrale). Tél. 01 49 40 76 00

Médiathèques

La médiathèque Jean Renaudie (01 48 21 79 99) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le jeudi. La médiathèque Max-Pol-Fouchet (01 48 21 38 39) est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 14h à 18h.

Centre nautique

Ouverture le mardi de 12h à 13h et de 17h à 19h, le mercredi de 12h à 13h et de 16h à 18h, le jeudi de 12 h à 13h et de 17h à 19h, le vendredi de 12h à 13h et de 17h à 21h, le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le dimanche de 8h30 à 13h. Tél. 01 48 22 60 30.

La Maison de l'Emploi

Informations, orientation, aide dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation, accompagnement des bénéficiaires du RSA : 13 et 15 bis place de l'Hôtel-de-Ville. Tél. : 01 55 83 42 80.

● **La Mission intercommunale pour l'insertion des jeunes** accueillent les jeunes de 16 à 25 ans, rue Marie-Madeleine Le Pichon, du lundi au vendredi. **Rendez-vous**

au 01 58 34 90 64. Permanence de la MIJ au LCR de Saint-Leu le mercredi de 14h à 17h.

Vos élus à votre écoute

● **Carinne Juste**, maire, reçoit tous les 1^{ers} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.

● **Thierry Duvernay**, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Prendre rendez-vous au service logement au 01 49 40 76 26

● les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous (contacter le secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17).

● **Nadège Abomangoli**, Conseillère régionale d'Île de France reçoit un vendredi sur deux à partir du 5 septembre de 10h à 12h (hors vacances scolaires).

● **Michel Fourcade**, Conseiller général du canton de Pierrefitte, reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h (sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27).

Permanences en mairie

● **Avocat conseil :** le premier mardi du mois, de 18h à 19h.

● **Conseiller juridique (accès au droit) :** tous les mardis de 14h à 17h.

● **Notaire :** chaque deuxième lundi du mois sur rendez-vous pris au 01 49 71 35 15

● **Interprètes-écrivains publics :** le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Permanences au centre socioculturel

1, rue Jean Jaurès.



État civil

Naissances

■ Nassim Cherif ■ Juan Ching-Yin ■ Abdrahman Abdallaoui ■ Emilie Valluet Montout ■ Miloura Dorvilus ■ Olivier Mbankoua ■ Ousseynou Sylla ■ Claudia Dorneval ■ Coumba

Niani ■ Abdoulaye Tall ■ Ketsia Bakanga ■ Ladji Camara ■ Kainat Ashraf ■ Jahid Naït-Ahmed ■ Yély Traore Dam ■ Romeïssa Kortas ■ Fatima Sissoko ■ Amel Keddou ■ Zacharie Albon ■ Djimé Diabira ■ Ayana Hossain ■ Maciré Camara ■ Noam Roquain Bazin ■ Idriss Jogjog ■ Yanis Duarte Correia ■ Maelys Hattab ■ Lilyah Mahamadou Sani ■ Said-Akmal Said Ali ■ Heïllie Clovis Letard ■ Jayden-Jacques Abouem A Ngon ■ Luca Marc ■ Wassim Haddouche ■ Yanis Taamart ■

Mariage

■ Olivier Doré avec Karine Levi, le 05/07 ■ Jeevagan Gunaratnam avec Hema Thirrupugal, le 05/07 ■ Farid Ibaroudene avec Naima Ait Rabah, le 09/07 ■

Décès

■ Claude Noël veuve Vansteenbrugge, le 28/05 ■ Ouassini Abderrahmane, le 14/06 ■ Michèle Raneudet ép. Vasseur, le 05/06 ■ M'Bark Belarbi, le 09/06 ■ Gino Prosperi, le 26/06 ■ Manuel Fernandes Carvalho, le 11/06 ■ Gérard Le Veuzit, le 10/07 ■ Marcelle Trân Thi Vuong ép Mazzoleni, le 18/07 ■

● **L'assistante sociale de la CAF** reçoit sur rendez-vous le mercredi matin, sur rendez-vous, au 01 48 26 42 97

● **Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF**, le jeudi de 9h à 12h.

Antenne Sécurité sociale

L'espace «accueil-proximité» de l'Assurance Maladie (CPAM) situé au 14, rue de l'Hôtel de ville est ouvert le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Commissariat de police

Pour les appels urgents, composez le 17. Vous pouvez aussi joindre le commissariat d'Epinay au 01 49 40 17 00.

Aide aux victimes

Permanence téléphonique gratuite par des avocats pour toute les victimes d'agression, de vol, d'escroquerie, de violence. tél : 01 48 96 20 96

Permanence également ouverte à la Maison de la justice et du droit d'Epinay le lundi de 13h à 17h. Rendez-vous au 01 48 23 22 27 ■

Santé

Point d'accueil prévention santé (Paps)

8, rue de l'Hôtel-de-Ville
01 49 40 76 34.

> Prélèvements

Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.

A noter : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous

> Vaccinations

Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours. Gratuite et ouverte à tous. Rendez-vous au 01 49 40 76 34.

> Planning familial

Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées par le docteur Nathalie Candiolo le lundi de 14h à 17h. ■

SOS

**PROBLÈMES D'AFFECTATION
OU D'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE**

2014/2015

SOS

Des solutions existent !

Contactez

**le Point Information
Jeunesse (PIJ)**

DU 1^{ER} SEPTEMBRE

AU 31 OCTOBRE 2014

dans les nouveaux locaux du PIJ situés

55, rue Roger-Salengro

au 01 55 99 01 00

www.mairie-villetaneuse.fr



Signalez un problème sur l'espace public

<<en vous connectant >>

Appli Android



Appli Itunes

Depuis votre mobile

Téléchargez l'appli Plaine Commune

Sur internet

**Effectuez vos demandes et réclamations sur le site internet
de Plaine Commune : www.plainecommune.fr/**

Par téléphone

**Signalez un problème sur l'espace public en appelant «Allo
Agglo !» au 0 800 074 904.**

**Ce service de Plaine Commune répond à toutes vos ques-
tions et prend en charge toutes vos demandes concernant
l'espace public:**

• **Propreté • Voirie**

• **Espaces verts**

• **Assainissement**

• **Transport**

C'est un Numéro vert, l'appel est gratuit depuis un télé-
phone fixe et payant depuis un portable (0,15 / minute).

Des opérateurs spécialement formés vous répondent et
déclenchent, si besoin est, des interventions ciblées sur le
terrain.

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 • Samedi de 8h30 à
12h30.



« Mon métier ?

Offrir un cadre éducatif et un soutien affectif aux enfants que j'accueille. »

> **ZAÏNEB**, 52 ans assistante familiale depuis 25 ans.



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Vous voulez devenir assistant(e) familial(e) ?

Déposez votre demande d'agrément auprès de la PMI. Une fois l'agrément obtenu, envoyez votre candidature à l'Aide sociale à l'enfance.

INFORMATIONS 01 43 93 12 40 ■ assfam93@cg93.fr

 www.seine-saint-denis.fr